Fédération Française du Sport Adapté

COUPE NATIONALE ESPOIR BASKETBALL

Sport Adapté

16-20 ANS

SELECTIONS DEPARTEMENTALES

BOURGES CREPS DU CENTRE

5-6-7 DECEMBRE 2017

www.assabourges.site ASSABourges

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

CHER DÉPARTEMENT 18

ASSA BOURGES

malakoff médéric

I. Sommaire

Mot d'accueil	Page 3
Bienvenue à dans le Cher à Bourges	Page 4
Venir à Bourges	Page 5
Accès sur le lieu de compétition	Page 6
Présentation du COL	Page 7
Programme Prévisionnel	Page 8
Informations Générales	Page 9
Précisions Techniques	Page 11
Fiche Association	Page 14
Fiche d'Inscription par Equipe	Page 15
Fiche de demande de dérogation	Page 16
Fiche d'autorisation médicale	Page 17
Fiche Récapitulative	Page 18
Liste des Hébergements	Page 19

II. Mots d'accueil

Chers basketteuses, basketteurs, entraîneurs et accompagnateurs.

Soyez les bienvenus à Bourges pour passer 3 jours de sport et de plaisir les 5, 6 et 7 Décembre 2017.

C'est avec une grande fierté et une grande joie que toute l'équipe de l'Association Sport et Séjour de Bourges a le plaisir de vous accueillir pour cette première Coupe Nationale Espoir Basket-ball.

Nous sommes convaincus que cette Coupe Nationale sera un grand moment de rencontre et de passion partagées.

Nous remercions chaleureusement le CREPS de Bourges pour son accueil et le Conseil Départemental du Cher qui nous soutiennent sur cet événement.
Merci à Monsieur GALLUT qui était alors en poste de Député du Cher et de sa volonté de soutenir cette compétition.
Merci également à tous nos Partenaires privés qui nous ont apporté une aide précieuse.

Enfin, nos plus vifs remerciements à tous les Bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pour nous aider à la réussite de cette manifestation.

Sportivement

FEUGUEUR Stéphane
Président du COL et de l'ASSAB

III. Bienvenue dans le Cher à Bourges

Du 5 au 7 décembre 2017, se déroule la Coupe Nationale Espoir de Basket-ball Sport Adapté dans le Cher et - plus précisément - à Bourges.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons cet événement dans la capitale du Berry, et ce, à plus d'un titre.

Tout d'abord car l'accompagnement du handicap est une compétence majeure du département.
Qui plus est, cette manifestation est une épreuve sportive qui prône des valeurs nobles comme le dépassement de soi ainsi que le respect de l'autre. Les participants de cette compétition sont des sportifs certes, mais avant tout des jeunes qui se dépassent et qui vont au bout de leurs limites, des jeunes qui – par leur action – militent pour que soit modifié le regard envers les personnes en situation de handicap.

Le sport est sans nul doute le meilleur vecteur d'intégration sociale et de reconnaissance de la différence.

Pour ces raisons, notre collectivité ne pouvait être que partenaire de cet événement.

Bonne compétition à toutes et tous.

Michel AUTISSIER
Président du Conseil départemental du Cher

IV. Venir à Bourges

Par l'autoroute A 71 :

Bourges est à **1h d'Orléans et 2h de Paris** (et tout particulièrement de l'aéroport d'Orly) et à **3h de Lyon**. Par l'**autoroute** A 85, Bourges est à seulement **1h30 de Tours.**

Par le Train :

La ligne **SNCF** vers Paris met Bourges **à 1h50 de la capitale**, avec une dizaine d'allers/retours chaque jour. Les transversales et les autres grandes villes sont également bien desservies, comme par exemple **Lyon à 3h20 et Nantes à 3h15**. Le projet de création d'une ligne de TVG reliant Lyon à Paris permettra de placer la ville à seulement 1h de la Capitale.

V. Accès sur le lieu de compétition

CREPS de la région Centre
48 Avenue du maréchal Juin
18000 Bourges
Coordonnées GPS 47 :10.8 - 2 :42.0

Depuis l'Autoroute (A71) :

- Au 1er rond-point, prendre la 1ère sortie. Continuer sur **N142** en direction de [Montluçon, Moulins, Nevers, Auxerre, Trouy, **Bourges Sud**, **Rocade Est**]. Continuer tout droit (env. 14 km)
- Au 7e rond-point **« Porte de St-Germain-du-Puy »**, prendre la 1ère sortie. Continuer sur **N151 / Route de la Charité** en direction de [Montargis, Auxerre, Sancerre, Saint-Germain-du-Puy, La Charité-sur-Loire] (env.1 km)
- Au rond-point suivant, Route de la Charité, prendre la 3e sortie. Continuer sur **D151** en direction de [Montargis, Orléans, Vierzon, Saint-Doulchard] (env. 1,5km)
- Au rond-point, à nouveau, prendre la 3e sortie. Continuer sur **D33 / Route de Saint Michel (entrée dans Bourges)**
- Au feu, prendre à droite **Avenue du Maréchal Juin**

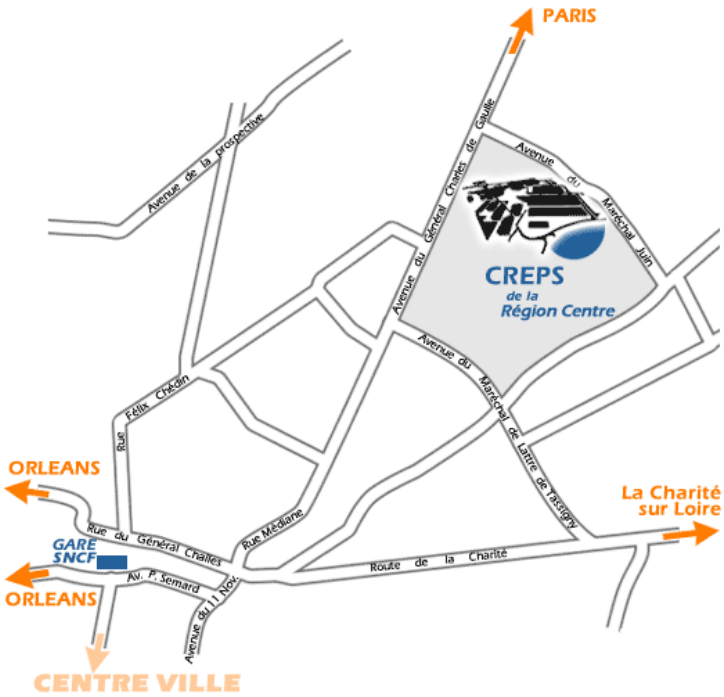

VI. Le comité d'Organisation Local

Président du COL
Monsieur Stéphane FEUGUEUR
Président de l'ASSAB

FONCTION	CONTACT
Trésorier	SERON Jean-Yves
Secrétaire général	COSSE Julie
Commission Coordination / Logistique	AUGUET Romain
Commission Sportive	FEUGUEUR Stéphane
Commission Médicale	GARNAULT
Commission Restauration	FEUGUEUR Stéphane
Commission Partenariats / Hébergement	HERFRAY Damien
Commission Communication	OUZET Pierrick
Commission Animation / Bénévolats	OUZET Pierrick
Commission Dotation	SERON Jean-Yves
Commission Développement Durable	OUZET Pierrick

Cadre Technique National Basket-Ball	MELE Gaétan
Directeur Technique Fédéral du championnat	MELE Gaétan
Commission Sportive Nationale	GISSOT Claude

COL CNE 2017
ASSAB – AUGUET Romain

152 Avenue de Dun sur Auron
18000 Bourges
06-60-55-18-60 / colcne2017@gmail.com

VII. Le programme prévisionnel

Mardi 5 décembre 2017

14h00 - 18h00	**Accueil des délégations au CREPS de Bourges**
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture
20h00 - 21h30	Dîner
20h30 - 21h00	**Réunion des entraîneurs**

Mercredi 6 Décembre 2017

09h00 - 12h00	**Compétition au CREPS de Bourges**
11h30 - 14h00	Déjeuner
14h00 - 18h00	**Reprise de la compétition**
20h30	**Repas de gala au Vélodrome CREPS de Bourges**

Jeudi 7 Décembre 2017

09h00 - 11h30	**Phases finales**
10h30	**Distribution des paniers repas**
11h30	Résultats et remise des récompenses

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

VIII. Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le 31 Octobre 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

5 Décembre 2017 de 14h à 18h
CREPS de Bourges
48 avenue du Maréchal Juin - 18000 Bourges

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.
Sans présentation des licences compétitives 2017 - 2018, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence dirigeant bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Basket-ball en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Les repas seront auront lieu au :

Self du CREPS de Bourges
48 avenue du Maréchal Juin - 18000 Bourges

Ils seront servis :

- Le mardi 5 Décembre de 21h00 à 21h30 ;
- Le mercredi 6 Décembre midi de 11h30 à 14h00.

La soirée de Gala du mercredi soir aura lieu :

Mercredi 6 Décembre 2017 à 20h
Vélodrome du CREPS de Bourges
48 avenue du Maréchal Juin - 18000 Bourges

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

Jeudi 7 Décembre 2017 à partir de 10h30
Hall du CREPS de Bourges
48 avenue du Maréchal-Juin - 18000 Bourges

Hébergements

Il est possible de réserver un hébergement dans le site du CREPS. Une formule vous est proposée sur la fiche association.
Une liste d'hôtels est également fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour Coupe Nationale Espoir de Basketball FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

IX. Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification à la Coupe Nationale Espoir seront appliquées. Le règlement de Basket-ball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.ffsa.asso.fr dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Basket-ball FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

La Coupe Nationale Espoir Basket-ball relève du règlement Basket-ball FFSA.
Peuvent participer à la Coupe Nationale Espoir Basket-ball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.
Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.
Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.

Pour la participation à la Coupe Nationale Espoir, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **31 Octobre 2017** Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **31 Octobre 2017** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Basket-ball – Stéphane FEUGUEUR – et le Cadre Technique National de la discipline – MELE Gaëtan - est programmée le :

Mercredi 5 Décembre 2017 à 20h30
CREPS de Bourges
48 avenue du Maréchal Juin - 18000 Bourges

Un entraineur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraineurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.
Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veillez à adresser vos questions préalablement à : *stephane.president@assabourges.site*

Echauffement et compétition

Les matchs auront lieu :

- Le mercredi 6 Décembre de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Le jeudi 7 Décembre de 9h à 11h30.

Les gymnases seront ouverts 30 min avant le début de la compétition, soit 8h30 le matin, et 13h30 l'après-midi.

Equipements sportifs

Toutes les rencontres s'effectueront dans l'enceinte du **CREPS de Bourges**.

Catégories d'âges

ANNEE	Moins de 21 ans
Saison sportive	1997 – 1998 - 1999

FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le 31 Octobre 2017

ASSAB – AUGUET Romain
152 Avenue de Dun sur Auron - 18000 Bourges
06-60-55-18-60 / colcne2017@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription à la CNE sans forfait restauration	30 €		
Formule 2 – Sportif Inscription à la CNE avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 3 – Sportif Inscription à la CNE avec forfait restauration du mardi soir au mercredi soir (hors petit déjeuner)	65€		
Formule 4 – Sportif Inscription à la CNE en pension complète Hébergement + restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déj)	120€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription à la CNE sans forfait restauration	10 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription à la CNE avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55€		
Formule 3 – Encadrant Inscription à la CNE avec forfait restauration du mardi soir au mercredi soir (hors petit déjeuner)	45€		
Formule 4 – Encadrant Inscription à la CNE en pension complète Hébergement + restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déj)	100€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition		**TOTAL**	

*Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CNE Basket 2017***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ……..euros

N° de chèque : ……de la banque :……

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT - Classe BCD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le 31 Octobre 2017

ASSAB – AUGUET Romain
152 Avenue de Dun sur Auron - 18000 Bourges
06-60-55-18-60 / colcne2017@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		**Téléphone** :
Tailles T-shirts :	**Couleur de maillots :**	**ou**

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Numéro de maillots
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 16. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Basket-ball.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

X. Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline (stephane.president@assabourges.site)

Je soussigné(e) ……
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer à la Coupe Nationale Espoir de Basket-ball**,** pour le motif suivant :

Je soussigné(e) ……
représentant légal de ……, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer à la Coupe Nationale Espoir de Basket-ball**,** pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours ;
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative ;
  (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif……

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

<u>Nom, qualité et coordonnées du certificateur :</u>

Avis du certificateur
- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN
- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

XI. Autorisation médicale

Je soussigné(e)……

Représentant légal de……, agissant en son nom, autorise :

Le médecin de la Coupe Nationale Espoir Basket-ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

XII. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

ASSAB – AUGUET Romain
152 Avenue de Dun sur Auron - 18000 Bourges
06-60-55-18-60 / colcne2017@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 31 Octobre 2017 :

- ❑ La fiche d'inscription « Association »
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ La fiche d'engagement
- ❑ Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ **Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

XIII. Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
CREPS de Bourges	Une chambre Avec deux lits simples	Compris dans les tarifs d'inscription	0 km
Hôtel Kyriad Bourges 02 48 20 14 30	Une chambre Avec deux lits simples	51.66€ / nuit	7,8 km
Brit Hôtel Olympia 02 48 70 49 84	Une chambre deux personnes	47€ / nuit	4,9 km
Hôtel Restaurant Ibis Bourges 02 48 65 89 99	Une chambre deux personnes	58€ / nuit	5,3 km
Hôtel Logitel 02 48 70 07 26	Une chambre Deux personnes	56€ / nuit	4,2 km

Fédération Française du Sport Adapté

Partenaires institutionnels

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

CHeR DÉPARTEMENT 18

Partenaire principal FFSA

malakoff médéric